

INFORMATION PRESSE TRANSPORT REGIONAL ALEOP

Une offre de services augmentée sur plusieurs lignes du réseau Aléop en TER à partir du 12 décembre 2021

A l'occasion du changement de services horaires sur le réseau Aléop en TER qui interviendra le 12 décembre prochain, les Ligériens pourront bénéficier de 3% de trains supplémentaires par rapport au plan de transport 2021. Cette augmentation est le résultat concret des négociations menées l'année dernière par la Région avec SNCF sur le renouvellement de la convention d'exploitation des TER, qui ont abouti à un accord aux conditions plus favorables pour la Région et ses habitants avec :

- Pour la première fois, une baisse sensible des coûts SNCF pour la circulation des trains de 10% dès 2021 et pour les années suivantes.
- Dans le même temps, une augmentation de près de 11% des trains circulés entre 2021 et 2023.

Les nouvelles dessertes mises en service à partir du 12 décembre répondent à plusieurs priorités :

- Déploiement de nouveaux services en heures creuses et le week-end pour s'orienter vers une permanence de l'attractivité du réseau Aléop tout en offrant des correspondances.
- Densification de l'offre sur les lignes concentrant les potentiels les plus importants de voyageurs « non clients » dans les Pays de la Loire, notamment vers le littoral.
- Améliorations de la desserte de l'étoile mancelle (après celle de Nantes et d'Angers en 2021).

Par ailleurs, la mise en service du terminus technique d'Ancenis le 28 novembre dernier après une phase de travaux cofinancés par la Région permet d'augmenter le nombre de services sur la Ligne Nantes Ancenis avec 7 trajets supplémentaires grâce au nouveau quai.

« Cet enrichissement de l'offre de service sur le réseau Aléop en TER est une nouvelle concrétisation de l'engagement régional pour le développement du transport ferroviaire en Pays de la Loire. Avec une priorité : mieux répondre aux besoins de mobilité des habitants. » souligne Roch Brancour, vice-président de la Région des Pays de la Loire en charge des transports et mobilités durables.

En pratique

Augmentation de l'offre en semaine du lundi au vendredi toute l'année hors période estivale :

- **Nantes - Redon**
Un service omnibus entre Savenay et Redon permettant de réduire les surcharges du service suivant et de créer des correspondances vers Vannes et Rennes à Redon :
 - Nantes 16h14 > Redon 17h11
- **Nantes - Le Croisic**
Un aller-retour supplémentaire omnibus entre Saint-Nazaire et le Croisic :
 - Nantes 11h10 > Le Croisic 12h21 avec arrêts Savenay, Saint-Nazaire puis omnibus (en correspondance à Nantes depuis Paris-Montparnasse)
 - Le Croisic 11h39 > Nantes 12h48 avec arrêts omnibus jusqu'à Saint-Nazaire et Savenay (en correspondance à Nantes vers Paris-Montparnasse)

- **Nantes – Saint-Nazaire**

Deux allers-retours supplémentaires

- Nantes 11h38 > Saint-Nazaire 12h24 avec arrêts Saint Etienne de-Monluc, Savenay puis omnibus
- Nantes 14h38 > Saint-Nazaire 15h24 avec arrêts Couëron, Savenay puis omnibus (en correspondance à Nantes depuis Paris-Montparnasse)
- St-Nazaire 10h16 > Nantes 10h53 avec arrêt Savenay (en correspondance à Nantes vers Paris-Montparnasse)
- St-Nazaire 15h35 > Nantes 16h21 avec arrêts omnibus jusqu'à Savenay et Saint Etienne-de-Monluc.

Et depuis septembre 2021 :

- Saint Nazaire 4h39 > Nantes 5h52 : ajout des arrêts Saint Etienne-de-Monluc et Couëron sur le service au départ de pour permettre une relation plus tôt vers Paris de ces 2 haltes

- **Nantes – Les Sables d'Olonne :**

Un aller-retour supplémentaire

- Nantes 11h08 > Les Sables d'Olonne 12h32 avec arrêts Clisson, Montaigu Vendée, L'Hébergement, Belleville, La Roche-sur-Yon, La Mothe-Achard et Olonne-sur-Mer (en correspondance à Nantes depuis Paris-Montparnasse)
- Les Sables d'Olonne 10h36 > Nantes 11h52 avec arrêts La Mothe-Achard, La Roche-sur-Yon, Belleville, L'Hébergement, Montaigu Vendée et Clisson (en correspondance à Nantes vers Paris-Montparnasse et Marseille)

- **Nantes- Ancenis**

- Ancenis 6h05 > Nantes 6h33
- Ancenis 8h05 > Nantes 8h33
- Ancenis 12h05 > Nantes 12h33
- Ancenis 17h41 > Nantes 18h09
- Nantes 7h20 > Ancenis 7h49
- Nantes 11h20 > Ancenis 11h49
- Nantes 16h48 > Ancenis 17h17

Augmentation de l'offre en semaine du lundi au vendredi toute l'année

- **Le Mans – Laval**

Un service supplémentaire

- Le Mans 16h20 > Laval 17h11 avec arrêts Conlie, Sillé, Evron, permettant un retour du Mans en tout début de la pointe du soir

- **Nantes – Tours**

Un service prolongé entre Saumur et Tours

- Saumur 10h19 > Tours 10h50, en prolongement du Nantes 9h10 > Saumur 10h19.

Augmentation de l'offre le week-end toute l'année hors période estivale :

- **Nantes les Sables d'Olonne**

Un aller-retour prolongé entre la Roche et les Sables d'Olonne les dimanches

- La Roche-sur-Yon 19h04 > Les Sables d'Olonne 19h34 avec arrêts La Mothe-Achard et Olonne-sur-Mer, en prolongement d'un service existant Nantes 18h08 > La Roche-sur-Yon 19h04

Ajouts d'arrêts les dimanches

- Les Sables d'Olonne 20h28 > La Roche-sur-Yon 20h55 avec arrêts La Mothe-Achard et Olonne-sur-Mer en prolongement du service existant La Roche-sur-Yon 20h55 > Nantes 21h50

Les vendredis et dimanches

- Ajout de l'arrêt d'Olonne-sur-Mer sur le service Nantes 22h08 > Les Sables d'Olonne 23h32

- **Le Mans – Nogent le Rotrou**

Un aller-retour supplémentaire le samedi

- Le Mans 8h37 > Nogent-le-Rotrou 9h25 avec arrêts omnibus
- Nogent-le-Rotrou 9h27 > Le Mans 10h15 avec arrêts omnibus

Trois services supplémentaires le dimanche

- Nogent-le-Rotrou 11h24 > Le Mans 12h14 avec arrêts omnibus
- Nogent-le-Rotrou 17h35 > Le Mans 18h25 avec arrêts omnibus
- Le Mans 16h37 > Nogent-le-Rotrou 17h25 avec arrêts omnibus

- **Le Mans - Laval**

Deux allers-retours supplémentaires le samedi

- Le Mans 9h24 > Laval 10h15 avec arrêts Conlie, Sillé, Evron (en correspondance au Mans depuis Caen),
- Le Mans 15h20 > Laval 16h11 avec arrêts Conlie, Sillé, Evron (en correspondance au Mans depuis Paris Montparnasse),
- Laval 9h22 > Le Mans 10h12 avec arrêts Conlie, Sillé, Evron (en correspondance au Mans vers Paris Montparnasse),
- Laval 16h22 > Le Mans 17h12 avec arrêts Conlie, Sillé, Evron (en correspondance au Mans vers Paris Montparnasse).

Deux allers-retours supplémentaires le dimanche

- Le Mans 14h41 > Laval 15h32 avec arrêts Conlie, Sillé, Evron,
- Le Mans 18h20 > Laval 19h11 avec arrêts Conlie, Sillé, Evron (en correspondance au Mans depuis Paris Montparnasse),
- Laval 12h44 > Le Mans 13h34 avec arrêts Conlie, Sillé, Evron (en correspondance au Mans vers Paris Montparnasse),
- Laval 16h44 > Le Mans 17h34 avec arrêts Conlie, Sillé, Evron (en correspondance au Mans vers Paris Montparnasse).

CONTACT PRESSE

Nadia Hamnache : nadia.hamnache@paysdelaloire.fr – 06 77 66 11 16